



## Courrier aux Reventinois n° 10 - Avril 2021

Chers Reventinois, chères Reventinoises,

En ce début de printemps, voici quelques informations communales en cette période toujours compliquée pour nous rencontrer. Le site internet ([www.mairiereventinvaugris.fr](http://www.mairiereventinvaugris.fr)) de la commune vous permet de suivre les avancées des travaux et projets de la commune. Il est interactif et à votre service. Vous pouvez demander à recevoir le prochain courrier du maire par internet ainsi que le bulletin municipal. Rapide et écologique.

### **La participation citoyenne :**

Le 18 mars, le **Conseil des Sages** a pu être installé : une douzaine de Reventinois (6 femmes et 6 hommes) de différents quartiers de la commune, ont accepté de mettre au service de tous une partie de leur temps et de leurs compétences. Ce Conseil des Sages est une instance consultative qui va pouvoir donner des avis, faire des propositions et des projets. Vous pouvez entrer en relation avec eux soit par le formulaire de contact du site soit par écrit adressé en mairie.

C'est un des outils de la participation citoyenne à laquelle l'équipe municipale reste très attachée même si nous n'avons pas pu la déployer comme nous l'aurions souhaitée du fait des restrictions de rassemblement.

Dès que cela sera possible, nous proposerons des réunions de quartier pour aller au-devant de tous les Reventinois.

**Le chantier de Vaugris gare**, issu d'un travail avec les habitants, touche à sa fin. Les différents aménagements proposés visent à renforcer la sécurité, à limiter la vitesse et à embellir ce quartier. Ces travaux vont, à terme, changer le visage de ce secteur. Notons que plus de vingt arbres ont été plantés!

**L'action culturelle** reste limitée en cette période cependant quelques projets ont pu voir le jour. Une exposition sur les arbres remarquables vient de se dérouler à la bibliothèque. A noter que les horaires de la bibliothèque ont été élargis jusqu'à 19h le jeudi afin de permettre aux personnes qui travaillent de venir faire leur choix.

Un projet d'envergure prend corps dans le cadre du **festival Rêv'Nature** : le lancement d'un prix littéraire « adultes et enfants ». Grâce à un partenariat étroit entre la municipalité, l'association *Entrez ! C'est ouvert !* et la librairie Lucioles de Vienne, une sélection de 4 ouvrages a été réalisée. Vous avez jusqu'au 31 Août pour lire et voter (auprès des différents partenaires) : le lauréat sera dévoilé le dimanche 19 septembre, au cours de la manifestation Rêv'Nature. Plusieurs bibliothèques de l'agglomération ont déjà rejoint l'aventure.

Pour les enfants, une sélection d'ouvrages a été réalisée par notre bibliothécaire : les enfants pourront les découvrir en classe ou bien en les empruntant. Renseignements à retrouver sur le site internet communal.

Pour ce qui est de **l'action sociale**, elle aussi bien freinée par la crise sanitaire, des projets nouveaux voient le jour cependant.

Tout d'abord, dans la continuité de la convention signée entre l'association « France Alzheimer » et la Commune, des rendez-vous réguliers sont proposés aux malades, aux aidants, aux bénévoles. Le premier café mémoire le 22 mars a réuni une vingtaine de personnes à la SAR. Une formation pourrait voir le jour dans les semaines à venir.

**Le CCAS** a travaillé sur un projet de visites à domicile pour les personnes seules ou qui se sentent isolées : il s'agira de rencontres régulières entre une personne et deux bénévoles. Si vous êtes intéressé pour avoir la visite de bénévoles, vous pouvez vous signaler au secrétariat de mairie, de même si vous souhaitez devenir bénévoles. Nous pensons pouvoir débiter cette action dans le courant du mois de mai.

**Finances** : la réforme de la taxe d'habitation instaurée par l'Etat n'autorise plus le Conseil Municipal à modifier le taux d'imposition communal de la taxe d'habitation. Il restera figé au taux de l'année 2019 soit 6,70 %.

Pour rappel, la taxe d'habitation a été supprimée pour 80 % des contribuables. Pour les 20 % restant, la suppression de cet impôt s'effectuera sur 3 ans jusqu'en 2023 (30 % en 2021, 65 % en 2022, et les 5% restant en 2023). Dès 2021, la perte de recettes pour les communes sera compensée par le transfert de la part départementale de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties.

La commune se verra donc transférer le taux départemental 2020 de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (15,90 %) qui viendra s'additionner au taux communal 2020 (16,93 %), soit un taux 2021 de Taxe du Foncier Bâti à 32,83 %.

Ce taux a été voté lors du dernier conseil municipal le 29 mars 2021, sans augmentation du taux communal.

Le taux d'imposition communal 2021 pour la Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties a aussi été voté lors du dernier conseil municipal le 29 mars 2021 : il restera à 50,85 %.

Comme prévu, le chantier de **la Halle Reventinoise** a démarré le 31 mars 2021 et il devrait se terminer fin septembre 2021. Tous travaux engendrent hélas des nuisances et désagréments, nous vous remercions de votre compréhension pendant ces quelques mois avant de pouvoir profiter de cette belle réalisation et des nouveaux services offerts aux reventinois.

**Urbanisme** : tout permis de construire délivré doit respecter scrupuleusement les spécifications du projet accordé. Un nombre croissant d'infractions est malheureusement relevé et des sanctions sont en train d'être mises en place du fait d'un certain nombre de pétitionnaires qui ne régularisent pas leur situation. Chacun doit prendre ses responsabilités.

**L'environnement** : Le nouveau confinement et les beaux jours arrivants, de nombreux promeneurs empruntent **les chemins de randonnées**. Un travail important de remise en état et de balisage a été fait par des élus et des bénévoles discrets et efficaces. Le succès est au rendez-vous face à la fréquentation et aux retours positifs. Téléchargez les circuits depuis le site internet ou le QR code sur le bulletin municipal.

**La matinée « nettoyage de printemps de la commune »** s'est déroulée samedi 27 avril sous un beau temps sec. Une trentaine de personnes étaient présentes et motivées pour ramasser les déchets jetés de façon fort incivile par d'autres. Nous les en remercions vivement. Une benne louée par la commune

a permis la récupération d'encombrants chez des Reventinois âgés inscrits pour ce service rendu par les élus et des bénévoles.

**Une convention** a été signée le 27 mars 2021 pour le **Jardin Partagé** situé à côté de l'école, entre l'association « Entrez ! C'est ouvert ! » et la commune pour favoriser les échanges entre les riverains, les enfants de l'école et les enseignants. Tous sont bienvenus, suivez son actualité sur le site de la mairie ou Facebook.

**Déploiement de la fibre** : il se poursuit à Reventin-Vaugris avec l'opérateur privé Orange qui a été retenu. Pour voir l'état d'avancement rendez-vous sur le site <https://cartefibre.arcep.fr>

Les élus de la commune ont été avertis **d'un possible projet d'ouverture de la halte ferroviaire à Vaugris** : des parcelles communales le long de la voie ferrée permettraient l'aménagement d'un futur parc de stationnement. Vienne Condrieu Agglomération porteur du dossier lancerait une étude, en concertation avec la commune, si la SNCF valide bien ce projet.

**Sport** : les courts de tennis sont mis à disposition de tous les Reventinois. Renseignements concernant les modalités d'utilisation sur le site internet ou auprès de l'accueil de la mairie. Profitez des beaux jours pour faire du sport !

**Restez informé** en temps réel de ce qui se passe d'important dans la commune, téléchargez l'application panneau Pocket déjà consultée par plus de 300 personnes.

**Emploi Jeunes** : vous avez entre 16 et 17 ans, vous pouvez envoyer dès maintenant une lettre de motivation et un CV au secrétariat de la mairie pour postuler à un emploi d'été (15 jours en juillet ou aout).

**Equipement communal** : un véhicule électrique a été acheté pour les services techniques. Il sert également aux agents de la restauration scolaire et aux bénévoles pour le portage des repas.

Rappel : **les élections départementales et régionales** devraient se dérouler le 20 et 27 juin 2021, à la Salle d'Animation Rurale, dans le respect des gestes barrières pour permettre à chacun d'effectuer son devoir citoyen en toute sécurité.

Je terminerai en rappelant une nouvelle fois que **le civisme** est un point central dans la vie communale, respect des règles et respect des autres. Or, nous constatons souvent des comportements qui vont à l'encontre du civisme : non-respect des règles d'urbanisme, non-respect des limitations de vitesse ou des stationnements, poubelles qui traînent, les décharges sauvages et problèmes de voisinage. Le civisme est indispensable pour bien vivre ensemble. Les élus restent disponibles et à votre écoute pour toute suggestion, demande, remarque constructive ; il est toujours possible d'échanger de façon posée. Hélas, une agression verbale et physique a été commise la semaine dernière envers un élu de la commune par un habitant. Cet acte est scandaleux et inacceptable. Nous le dénonçons et renouvelons tout notre soutien à notre collègue élu très choqué. Un dépôt de plainte a été aussitôt fait auprès de la gendarmerie. Nous comptons sur le civisme de chacun pour continuer à œuvrer ensemble pour la meilleure qualité de vie possible dans notre commune.

Bien cordialement,

Blandine VIDOR, Maire.





## **PASS'AGES**

### **ET SI ON VENAIT VOUS VOIR ?**

*Vous êtes trop souvent seul(e) ou vous vous sentez isolé(e) : ce projet est pour vous !*

Le CCAS vous propose des visites à votre domicile deux fois par mois.

Deux bénévoles seront désignés pour chaque personne visitée ainsi ce seront toujours les mêmes personnes qui se rendront chez vous.

Pour quoi faire ? pour échanger, bavarder, jouer, lire le journal ou autre chose, pour faire quelques pas ... c'est vous qui choisirez en fonction de ce que vous aimez.

**Les objectifs :** rompre l'isolement, maintenir des liens sociaux

**Faites-vous connaître en mairie si vous souhaitez bénéficier de ces visites...**

Il suffira de signer un petit document pour formaliser l'accord de tous.



**Des personnes qui se sentent seules**

**Des bénévoles disponibles qui s'engagent**

**Une nouvelle action dans notre commune : des visites à votre domicile**

**L'ACTION PASS'AGES!**

### **LES REFERENTES**

Dominique MOSNIER  
Edith RUCHON

Mairie de Reventin-Vaugris

04 74 58 80 17